Ville de Genève
Conseil municipal

M-669

Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 février 2007 de M. Olivier Norer, Mmes Alexandra Rys, Monique Cahannes, Sarah Klopmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Ruth Lanz Aoued, MM. Pierre Rumo, François Sottas et Pascal Rubeli, acceptée par le Conseil municipal le 8 mai 2007, intitulée: «Etendons le trolleybus jusqu'au Bout-du-Monde!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir auprès des services compétents de l'Etat afin que la desserte du Bout-du-Monde, depuis le centre et les gares (Cornavin et future Champel-Hôpital), soit réalisée, après étude, par la simple prolongation de la ligne de trolleybus 3.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif adhère au principe d'amélioration de la desserte en transports publics des centres sportifs et notamment de celui du Bout-du-Monde. Dans cette optique, la prolongation de la ligne de trolleybus N° 3 apparaît être une solution qu'il convient d'étudier.

Le Conseil administratif s'est adressé au Conseil d'Etat en demandant que l'Office cantonal de la mobilité mène, de concert avec le Service de la mobilité de la Ville de Genève, une étude d'évaluation de ce projet.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 18 juillet 2007.